

LA CARAFE, SUPPORT PEU RÉPANDU DE PUBLICITÉ OFFICINALE (*)

E. NEUZIL ⁽¹⁾, *G. DEVAUX* ⁽²⁾, *É. STOFER* ⁽³⁾

Les pharmaciens d'officine, pendant de nombreuses années, ont cherché à attirer de nouveaux clients en distribuant à leurs meilleurs acheteurs des cadeaux publicitaires très variés, rappelant le nom de leur établissement.

En 1953, de nouveaux textes établis à l'initiative de l'Ordre des pharmaciens ont mis fin à ces pratiques, qui étaient souvent excessives. Parmi les objets offerts, les carafes en verre moulé, du même type que celui des carafes à eau des cafés, mais portant le nom de l'officine, représentent des supports publicitaires peu répandus ; les auteurs ont pu en rassembler douze exemplaires qui sont décrits dans cet article.

Les matériaux choisis pour réaliser le mobilier de l'officine ont considérablement évolué : le bois souvent artistiquement sculpté des beaux comptoirs, des étagères et des armoires, qui donne ce cachet si particulier aux vieilles pharmacies, a été progressivement remplacé – mais heureusement pas totalement – par le métal des tiroirs et des rayonnages ainsi que par les matières plastiques ou même le carton des présentoirs.

(*) *Manuscrit reçu le 6 mai 2004.*

(1) *Professeur honoraire, Université Victor-Segalen Bordeaux 2, 146, rue Léo-Saignat, 33076 Bordeaux Cedex.*

(2) *Professeur émérite, Université Victor-Segalen Bordeaux 2, 146, rue Léo-Saignat, 33076 Bordeaux Cedex.*

(3) *Collection privée de carafes publicitaires en verre, 37, rue Louis-Favre, CH 1201 Genève.*

Le verre au contraire, depuis des siècles, garde une place privilégiée pour la confection des flaconnages et autres récipients destinés à la vente des médicaments. Certes fragile, mais substance imputrescible qui défie le temps, il est utilisé le plus souvent sous la forme de verre moulé, transparent ou coloré ; il peut être lisse ou granité et présente parfois en relief le nom d'une spécialité pharmaceutique, accompagné éventuellement d'une raison sociale, nom du fabricant, d'un laboratoire industriel ou d'une simple officine.

Le hasard d'une promenade dans le nord du Languedoc a permis à l'un d'entre nous (E.N.) de découvrir chez un modeste brocanteur une carafe en verre moulé, du modèle des carafes à eau que l'on rencontre habituellement dans les cafés et qui sont des objets publicitaires distribués le plus souvent par les fabricants de boissons anisées. Cette carafe portait en relief l'indication :

Pharmacie
D^r Bobo

Cette inscription, qui a retenu notre attention, ne mentionnait ni à ce à quoi était destinée cette carafe, ni la localisation de cette pharmacie. Nous avons voulu répondre à ces questions, nous renseigner sur le Dr. Bobo et savoir si d'autres carafes de ce type avaient été réalisées pour d'autres pharmacies et dans quel but.

LES CARAFES DE LA PHARMACIE DU DOCTEUR BOBO

La première carafe que nous avons trouvée est un récipient en verre moulé granité de 23 cm de haut, de 10 cm de diamètre dans sa partie la plus renflée et d'une contenance de 750 ml. Elle présente une zone lisse sur laquelle les mots "*Pharmacie*" et "*D^r BOBO*" sont écrits en relief, formant deux lignes incurvées qui encadrent un petit motif décoratif ; le cartouche est bordé d'un trait sinueux également en relief qui le sépare du granité qui revêt le reste de la carafe, à l'exception de la partie supérieure évasée du goulot (Figure 1 A). Le bas de la carafe, qui forme un petit socle circulaire de 5 mm de haut et de diamètre légèrement inférieur à celui du corps de la carafe, est également en verre lisse. Sous le socle, le verre porte l'inscription :

FB
2863
DEPOSE

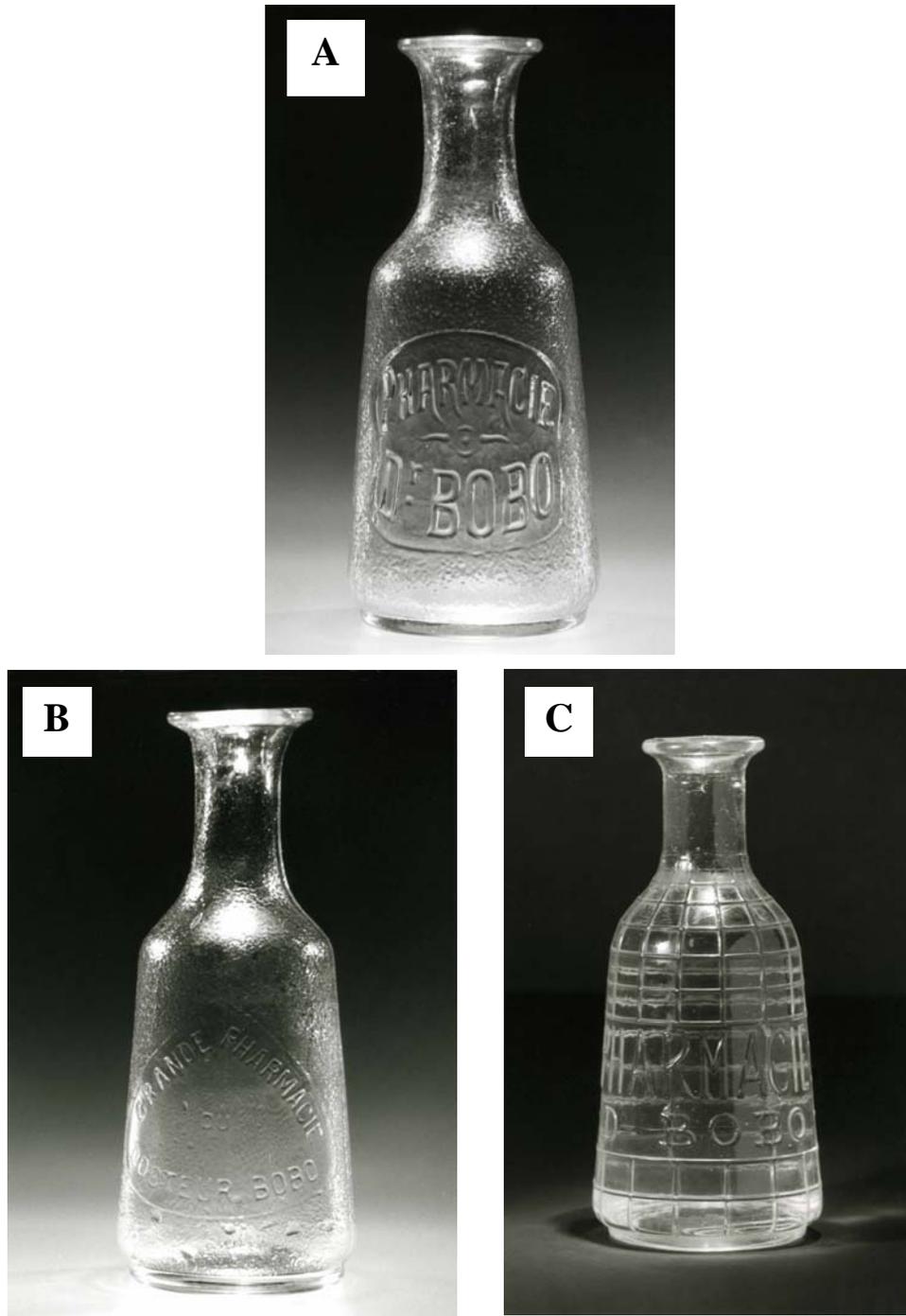


Fig. 1 : Carafes de la Pharmacie du docteur Bobo

Nous n'avons pas trouvé rapidement qui étaient le docteur Bobo, sa pharmacie et sa carafe. Le nom et l'orthographe de Bobo pouvaient *a priori* sembler quelque peu exotiques, rappeler l'Afrique ou les Antilles ; ou peut-être la carafe contenait-elle quelque vulnérable à base de teinture d'arnica, utilisé en applications locales sur les contusions comme sédatif, en somme la *pharmacie du docteur bobo*, pour les *bobos* des enfants ?

Une première indication nous a été fournie par Mme Denjean-Delage (*) qui nous a signalé l'existence à Perpignan (Pyrénées-Orientales) au 10, rue Alsace-Lorraine, d'une :

GRANDE PHARMACIE DU DOCTEUR BOBO.

Nous avons pris contact avec cette officine en 1988, époque à laquelle M. Maydat et Mme Royo, pharmaciens, étaient les successeurs du docteur Louis Bobo. Nous remercions tout particulièrement M. Henri Batlle, préparateur en pharmacie et "doyen" de la maison, qui a bien voulu nous communiquer de nombreuses précisions sur la pharmacie de la rue Alsace-Lorraine. Louis Bobo avait acquis cette pharmacie en avril 1928 et en a été le titulaire jusqu'en 1938 (**).

Le patronyme *Bobo* est très répandu dans le Roussillon : la consultation du Minitel (juin 2003) montre que 86 abonnés au téléphone portent ce nom dans le département des Pyrénées-Orientales ; ces familles, plus ou moins apparentées, semblent originaires de Baixas (***). Louis Bobo lui-même y était né le 3 avril 1881. Baixas est une bourgade de près de 2000 habitants située en plein cœur du vignoble à environ huit kilomètres au nord-ouest de Perpignan et dont la visite intéressera aussi bien les férus d'histoire que les amateurs de muscat ou d'autres vins doux locaux.

Au moment même où nous cherchions à répondre aux questions que nous posaient le docteur Bobo et sa pharmacie, nous avons trouvé chez notre même brocanteur une seconde carafe du même type et de mêmes dimensions que celles de la Figure 1 A ; elle n'en diffère que par le cartouche, qui a la forme d'un triangle aux côtés incurvés, dans lequel est indiqué :

(*) Mme Jeanne Denjean-Delage, ancienne interne en pharmacie reçue pharmacien à Marseille en 1933, a tenu une officine à Bordeaux (68, rue de Bègles) de 1935 à 1980. Membre de la Société de Pharmacie de Bordeaux de 1953 à son décès, elle en suivait très fidèlement les séances et elle fut Présidente de la Société en 1969.

(**) M. Loustau, pharmacien diplômé de Bordeaux, a été l'un des successeurs du docteur Bobo entre 1938 et 1976.

(***) Prononcé localement *bachasse*. Le patronyme *Bobo* est encore celui de onze abonnés au téléphone de Baixas.

GRANDE PHARMACIE DU DOCTEUR BOBO

L'inscription, en relief, est entourée d'un trait qui limite la zone triangulaire (Figure 1 B).

Enfin, M. Henri Batlle nous a fait le présent d'une autre carafe d'un type très différent, mais portant toujours, sur deux lignes, l'indication :

PHARMACIE
DR BOBO

Cette dernière carafe (Figure 1 C), de 600 ml de contenance, est donc plus petite que les deux précédentes ; elle ne mesure, avec son socle, que 21 cm de haut ; son diamètre est de 9 cm à la base. Le verre, lisse et non granité, est orné d'un quadrillage en relief qui respecte la zone où se trouve l'inscription (*).

Nous avons également appris que la première pharmacie du Dr. Bobo était à Albi (Tarn). Louis Bobo, pharmacien de 1^e classe diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Montpellier, avait soutenu le 29 juillet 1910 à la Faculté de Pharmacie de cette même ville une thèse de Doctorat en Médecine. Peu après, il achetait une officine d'Albi, la *Pharmacie du Docteur Blanc* (**), située au n°7 des Lices du Sud (avec une deuxième entrée au n°8 de la rue Saint-Antoine), officine créée en 1907 par A. Blanc, docteur en médecine et docteur en pharmacie de Montpellier. L'officine devint bientôt la *Grande pharmacie commerciale du docteur L. Bobo*, affiliée à l'Union des Grandes Pharmacies. On trouve le nom du docteur Bobo dans la liste des pharmaciens d'Albi dans l'*Annuaire du Tarn* de l'édition de 1912 à celle de 1931-1932 (***) . Les pharmaciens successeurs de Louis Bobo ont été Marcel Darie, puis Madeleine Darie. À l'heure actuelle, l'officine devenue *Pharmacie du Théâtre*, est toujours située au même endroit, qui porte maintenant le nom de Lices Jean-Moulin ; elle est devenue la propriété de Mmes Fierro et Navaro, pharmaciens diplômés de Toulouse.

Ces trois carafes provenaient-elles de la pharmacie d'Albi ou de celle de Perpignan, ou des deux ? C'est un point que nous n'avons pu éclaircir.

(*) La Grande pharmacie du Docteur Bobo, en plus de ses carafes publicitaires, se faisait également connaître du public sous une autre forme : dans une note récente (*Rev. Hist. Pharm.*, 2003, **51**(340), 690), Thierry Lefebvre signale une photographie du tramway "Perpignan-Rivesaltes" qui porte une réclame pour cette pharmacie de Perpignan.

(**) In Balssa (A.) - *Apothicaire et pharmaciens en Albigeois*, 1 vol., Lavour (Tarn) : Éd. médicales Pierre Fabre, Sté de l'Imprimerie Artistique, 2002, 367 p.

(***) Le nom de Bobo ne figure pas dans le volume 1910 ; les Archives départementales du Tarn ne possèdent ni l'année 1911, ni les années postérieures à 1932 de cette collection.

AUTRES CARAFES PUBLICITAIRES

Nous avons pu rassembler neuf autres carafes publicitaires. Elles proviennent toutes de la collection de l'un des auteurs (E.S.), collection qui rassemble environ 1800 carafes en verre, différentes et d'origines variées, parmi lesquelles ne figurent que douze carafes "pharmaceutiques" (dont les trois carafes *Bobo*).

Celle de la *Pharmacie Robert* (Figure 2 A) est du même modèle que celle de la Figure 1 A. Cette pharmacie de Castres (Tarn) a été créée en 1930 par M. Maurice Robert (1878-1950), dentiste diplômé de Bordeaux et pharmacien diplômé de Toulouse ; la nouvelle officine, initialement appelée *Pharmacie Moderne*, se trouvait au rez-de-chaussée du 2, place Jean-Jaurès, sous le cabinet dentaire et l'appartement de Maurice Robert, qui occupaient le premier étage. Mme Robert, également pharmacien diplômée de Toulouse (1946), belle-fille du créateur de l'officine dont elle avait épousé le fils Edmond, a tenu cette officine de 1950 à 1981. M. Jean-Jacques Dhomps, pharmacien diplômé à Montpellier (1956), puis ultérieurement son épouse Michèle Dhomps-Planté, associée avec Mme Fabienne Laure, toutes deux pharmaciens diplômées de Toulouse (1970 et 1989), ont pris la suite. La pharmacie, actuellement *Pharmacie des Arcades*, se trouve toujours située au même endroit, près du quai des Jacobins.

La pharmacie Ferrier, de Millau (Aveyron), est située au n°2 de l'avenue Jean-Jaurès, nom donné après la première guerre mondiale à l'avenue de Paris, dénomination restée longtemps dans l'usage oral. Sa carafe, très piriforme (Figure 2 B), est en verre très finement granité. On lit sur une partie lisse triangulaire :

PHARMACIE
FERRIER
MILLAU

tandis que le socle en verre de la carafe porte l'inscription :

FB
2971
DEPOSE

Pierre Ferrier, né à Marvejols (Lozère) en 1877, semble avoir d'abord exercé à Mende. Il succède en 1929 au pharmacien Lavabre, à la *Pharmacie mutualiste* de Millau ; nous n'avons pu retrouver les liens éventuels entre la Pharmacie Mutualiste, dont l'adresse en 1939 était place des Halles, et la Pharmacie Ferrier.

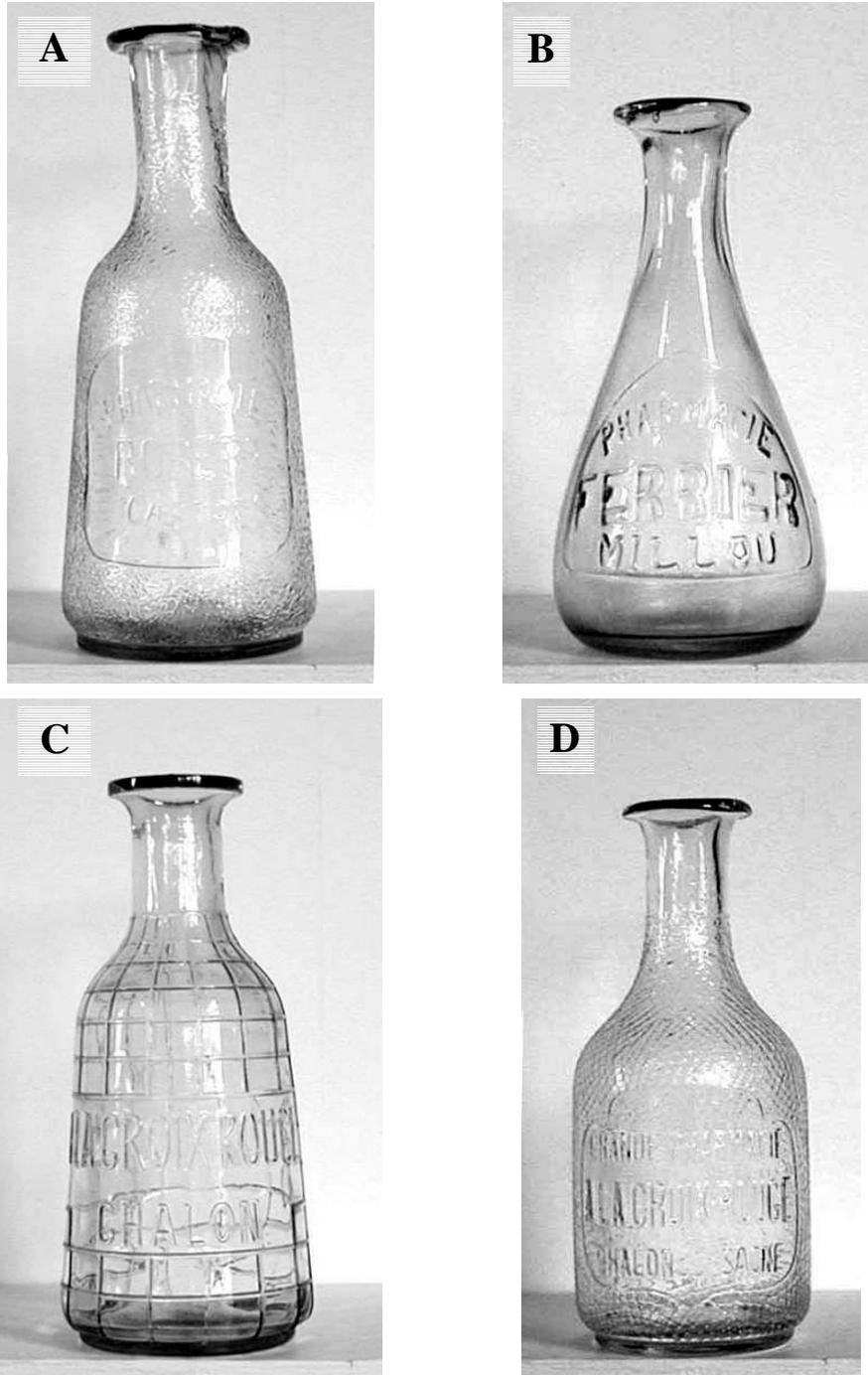


Fig. 2 : Carafes des Pharmacies Robert (A), Ferrier (B) et À la croix rouge (C et D)

Une des plus importantes pharmacies de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) est représentée dans notre collection par deux carafes. La première (Figure 2 C), en verre lisse orné d'un quadrillage en relief, est du même modèle que celui de la Figure 1 C ; l'inscription se limite à :

A LA CROIX ROUGE
CHALON

La seconde (Figure 2 D), présente un corps cylindrique qui la rend plus trapue. Le granité très esthétique qui revêt son extérieur diffère de celui des carafes des Figures 1 A et 1 B : il est formé de petites saillies régulières disposées sur des lignes en éventail. Sur la partie lisse cruciforme, l'inscription :

GRANDE PHARMACIE
A LA CROIX ROUGE
CHALON-SUR-SAONE

est encadrée d'un trait en relief.

La pharmacie est située place de l'Obélisque, à l'angle des rues de la Banque et de l'Obélisque, dans l'immeuble Dailloux-Richard construit en 1910 par l'architecte Albert Jeannet. L'officine, créée en 1911 par Dailloux, portait initialement le nom de *Pharmacie de la Croix Genève*, bientôt changé en *Grande Pharmacie à la Croix Rouge*. Le 27 octobre 1927, M. Léon Hénon en fit l'acquisition ; il obtient le 18 février 1943 la licence devenue obligatoire. De 1946 à 1952, l'officine de la place de l'Obélisque se rappelle au public par des encarts publicitaires sous le nom de *Grande Pharmacie Hénon*. Léon Hénon vend en 1952 son officine à M. Huet ; les acquéreurs suivants seront MM. Bottou, Dreyfus puis Bernardin (associé à Mme Dreyfus). Vers 1983, M. et Mme Dreyfus changent l'enseigne de la pharmacie, qui devient la *Pharmacie de l'Obélisque* ; en 2004, Mme Dreyfus en assure toujours la direction.

La carafe de la *Grande Pharmacie Brunat* d'Agen (Lot-et-Garonne) est entièrement en verre lisse (Figure 3 A) ; cette carafe, de 24 cm de hauteur et de 800 ml de contenance, est piriforme, comme celle de la Pharmacie Ferrier ; son diamètre est de 11,2 cm dans la partie la plus renflée. Une zone quadrilatère, dont la limite horizontale inférieure se situe au niveau de la partie la plus renflée de la carafe, est réservée à l'inscription :

GRANDE
PHARMACIE
BRUNAT

qui fournit également l'indication : **téléph. 51**



Fig. 3 : Carafes des Pharmacies Brunat (A), Segonzac (B), Docteur Lamouroux (C) et Guittard (D)

Partant du bas de la carafe, quatorze méplats verticaux, régulièrement répartis, ornent sa surface extérieure pour s'arrêter à 3 cm de son extrémité supérieure ; sept d'entre eux n'intéressent pas la partie réservée à l'inscription.

La *Grande Pharmacie Brunat* est devenue la *Grande pharmacie d'Agen* ; toujours située au 73, boulevard de la République, elle est depuis 1975 et encore actuellement sous l'autorité de M. Jean-Paul Rageot, pharmacien diplômé de Paris (Université de Paris V, avenue de l'Observatoire).

La carafe (Figure 3 B) portant la mention :

PHARMACIE
SEGONZAC

présente une forme très voisine de celle de la carafe représentée sur la Figure 2 D, sans toutefois en posséder le même granité. Sous le socle, le verre indique :

DEPOSE

Nous n'avons aucun renseignement sur l'origine de cette carafe, hormis le fait qu'un exemplaire a été trouvé en 1999 par M. J. Lérissé, de Tours, dans un vide-grenier d'Indre-et-Loire. Le nom de Segonzac nous semble être la raison sociale de cette officine et très probablement le patronyme de son titulaire, plutôt que celui de la localité où elle était située ; nos recherches dans les trois communes françaises qui portent ce nom, communes situées en Charente, en Dordogne et en Corrèze ont été infructueuses.

Les mêmes problèmes d'identification d'origine se posent pour les trois carafes des trois pharmacies ci-dessous :

PHARMACIE
DOCTEUR
LAMOUREUX

(Figure 3 C)

PHARMACIE
GUITTARD

(Figure 3 D)

PHARMACIE
STE VICNON

(Figure 4)

Notons la forme particulière de la carafe *Pharmacie Guittard*, dont le fût est légèrement rétréci dans sa partie moyenne : le diamètre est à ce niveau de 9,3 cm, alors que les diamètres du fût, dans ses parties supérieure et inférieure, sont respectivement de 10 et 11,8 cm. Le verrier a-t-il voulu réaliser une carafe plus facile à prendre en main ou bien le pharmacien a-t-il cherché à rappeler son nom par une carafe dont le dessin pourrait rappeler

l'instrument de musique à six cordes ? Cette carafe, de 24 cm de haut, présente une contenance d'un litre. Au-dessous de la carafe, on note l'inscription :

DEPOSE

Remarquons enfin le caractère assez sophistiqué de la carafe de la *Pharmacie Ste Vicnon*, de 25,5 cm de hauteur et de 900 ml de contenance. Son court fût cylindrique, de 7 cm de hauteur et d'un diamètre de 10,9 cm, surplombe le socle de la carafe en formant une petite portion conique de 2,8 cm de haut. La partie supérieure du fût rejoint le goulot par un cône plus important, de 7 cm de haut. Au niveau des deux parties coniques, le verre forme dix méplats régulièrement disposés. Le court fût cylindrique est occupé, sur une moitié de sa surface, par l'inscription :

PHARMACIE
STE VICNON



Fig. 4 : Carafe de la Pharmacie Ste. Vicnon ; à gauche vue de l'inscription ; à droite vue opposée

L'autre moitié est ornée de lignes en relief qui enserrant des losanges dont le grand axe est vertical. Le goulot tire son originalité de sa décoration qui consiste en trois anneaux de verre en relief, de 1,2 cm de hauteur et espacés l'un de l'autre de 1 cm. Notons enfin, sous le socle de la carafe, la mention :

FB
2986
DEPOSE

REMARQUES ET QUESTIONS RESTÉES SANS RÉPONSES

Dans une brève note sur la publicité médico-pharmaceutique (*), Bruno Bonnemain rappelle que du début du XX^{ème} siècle jusqu'à la dernière guerre, cette publicité s'est montrée d'une imagination débordante, recourant à des supports de toutes sortes. Cette publicité, d'une liberté d'expression inconcevable aujourd'hui où s'exerce un sévère contrôle des pouvoirs publics, peut se répartir en :

- publicité à l'usage exclusif des médecins et des pharmaciens, le plus souvent envoyée par des Laboratoires pharmaceutiques ;
- publicité destinée au public, mais adressée aux pharmaciens ;
- publicité faite par le pharmacien d'officine pour ses clients.

Nos carafes représentent sans équivoque des supports de publicité strictement *officinale*, qui veulent attirer l'attention sur la pharmacie elle-même et non sur tel ou tel médicament particulier. Ces supports entrent donc dans la troisième catégorie, particulièrement riche en objets divers, parmi lesquels :

- Certains sont préférentiellement destinés aux enfants : crayons, protège-cahiers, buvards, règles, double-décimètres, bons points, devinettes, images à collectionner...

(*) *Rev. Hist. Pharm.*, 1982, **29**(254), 183.

- D'autres s'adressent surtout aux adultes : cartes postales, agendas annuels, almanachs, calendriers, livres de conseils, monnaies de nécessité, bons-primés, timbres-primés et même dixièmes de la Loterie nationale... Nos carafes entrent dans cette catégorie.

À qui ces carafes étaient-elles destinées ? Étaient-elles données vides, pour servir de carafes à eau ? Ou bien que contenaient-elles ? Nous n'avons de réponse que pour les carafes de la pharmacie du docteur Bobo. M. Henri Batlle, l'ancien préparateur, se souvient que ces carafes étaient données aux meilleurs clients de l'officine au moment des fêtes de Noël ou du Jour de l'An, remplies de vin doux du Roussillon, très apprécié comme apéritif, et provenant notamment des vignobles que le docteur Bobo et son épouse possédaient aux environs de Baixas, à La Fonts ou à Calabroy. Aucun renseignement pour les autres carafes : nous aurions cependant particulièrement aimé savoir ce qu'en faisait le docteur Léon Hénon, dont les pratiques commerciales souvent très critiquables et la concurrence sauvage qu'il exerçait, suscitaient la réprobation – peut-être mêlée d'envie – des pharmaciens de Chalon !

Dans quelles verreries ces carafes étaient-elles réalisées et à quelles dates ? Ce sont deux questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

Pour le lieu de leur fabrication, nous avons initialement une hypothèse, qui ne s'appliquait qu'à deux des neuf pharmacies qui font l'objet de cette communication. Le pharmacien Louis Bobo avait une officine à Albi et son confère Maurice Robert avait la sienne à Castres, qui n'est distante d'Albi que d'une quarantaine de kilomètres. Il existait dans la banlieue de la préfecture du Tarn, entre les deux guerres, une verrerie très active, la Verrerie Ouvrière (devenue Verrerie d'Albi), qui aurait pu être le fabricant de ces carafes ; nous n'avons pas pu consulter les archives de cette firme, d'ailleurs en partie disparues. M. Edmond Robert nous a indiqué que pendant sa jeunesse, un peu avant Noël, de volumineux colis de carafes, sommairement emballés dans de la paille, arrivaient dans l'officine de son père ; le personnel les lavait soigneusement avant de les offrir aux meilleurs clients.

M. Gilbert Prieur, ancien pharmacien d'officine à Chalon-sur-Saône avec qui nous sommes entrés en relation, pense que les carafes de la Pharmacie de la Croix-Rouge provenaient de la verrerie artisanale Aupècle (rue de la Verrerie, à Chalon-sur-Saône), entreprise disparue vers 1940.

Par ailleurs, l'indication FB DEPOSE se retrouve dans trois carafes provenant de pharmacies différentes : les initiales FB semblent être la marque de fabrication d'une même verrerie, tandis que les chiffres qui les accompagnent seraient les numéros d'identification des moules. Nous nous efforçons d'éclaircir le problème posé par les initiales FB.

La date de fabrication de ces diverses carafes doit se situer entre 1920 et 1940, période pendant laquelle la publicité pharmaceutique n'était pratiquement pas l'objet d'un contrôle officiel : des pratiques commerciales douteuses étaient courantes et tolérées.

Les recherches effectuées à notre intention par Dominique Dabas dans les Annuaires des Industries françaises du Verre, dans l'Annuaire des fournisseurs du Secteur verrier européen ainsi que dans l'ouvrage de Carolus Hartmann (*), ont été négatives.

ÉVOLUTION DE LA PUBLICITÉ PHARMACEUTIQUE OFFICINALE

Une loi du 11 septembre 1941 chercha à maintenir la publicité pharmaceutique dans des limites acceptables sans pour autant la définir avec précision : l'article 16 de ce texte interdisait certes aux pharmaciens de donner aux médecins, dentistes et sage-femmes des primes, des objets publicitaires ou des avantages matériels de quelque nature que ce soit, en dehors des échantillons médicaux consacrés à l'expérimentation et de la remise habituelle sur le prix des médicaments destinés à leur usage personnel, mais l'article suivant précisait :

“La publicité s'adressant au public est libre lorsqu'elle mentionne exclusivement le nom et la composition du produit, celui du pharmacien préparateur, ses titres universitaires, son adresse”.

La loi n'interdisait donc pas encore formellement la distribution au public d'objets publicitaires, du moins si ces objets ne contredisaient pas les prescriptions que l'on vient de rappeler.

La création de l'Ordre des pharmaciens par l'Ordonnance du 5 mai 1945 eut pour conséquence une évolution de la doctrine. C'est donc – et la

(*) Hartman (C.) - *Glasmarken-Lexikon 1600-1945*. Signaturen, Fabrik- und Handelsmarken. Europa und Nordamerika. 1 vol., Stuttgart : Arnoldsche Verlag, 1997, 1006 p.

solution est juridiquement contestable – le Conseil national de l’Ordre des Pharmaciens qui, au cours de sa session des 14 et 15 avril 1948, croit devoir prendre une décision de principe tendant à interdire la publicité en faveur des officines. Devant les protestations suscitées, il admet le 25 janvier 1949 le principe de ladite publicité tout en la réglementant. Une circulaire du ministre de la Santé publique en date du 20 avril 1949 reprend ces quelques règles déontologiques (*publicité honnête, loyale et conforme à la dignité de la profession*) et instaure un dispositif de contrôle.

En fait, l’administration confortait l’Ordre dans sa position et cherchait à assujettir la publicité en faveur des officines à la procédure de contrôle *a priori* prévue pour les “produits maison”, sans aucune base législative.

En définitive, par un jugement en date du 5 avril 1954, l’Ordre des Pharmaciens reconnaissait qu’en l’absence de textes législatifs, seules les dispositions du Code de déontologie sont applicables, revenant ainsi sur une position juridiquement peu défendable.

Ainsi, dans la rédaction de 1953 du Code de déontologie (Décret du 25 juin 1953), l’article 26, revêtant une portée très générale, peut s’appliquer à la publicité en faveur de l’officine :

“Les pharmaciens doivent s’interdire de solliciter la clientèle par des procédés et des moyens contraires à la dignité de leur profession même lorsque ces procédés et moyens ne sont pas expressément prohibés par la législation en vigueur” ()*.

Dès lors, on comprend que la distribution de carafes ne constituant pas le moyen le plus digne pour faire connaître une pharmacie, la production de ces supports de publicité officinale ait définitivement cessé.

(*) En ce qui concerne l’actuel cadre juridique de la publicité en faveur des officines, ce n’est qu’en 1994 (loi du 18 janvier 1994) que le législateur est intervenu pour la première fois dans un domaine jusqu’ici dévolu aux seules règles déontologiques, qui demeurent d’ailleurs complémentaires du dispositif. Actuellement, il convient de se référer au Code de la santé publique (art. L.5125-31 ; art. R.5053-3 qui réaffirme l’interdiction de don d’objets ou produits, à moins qu’ils ne soient de valeur négligeable), et bien sûr, au Code de déontologie, notamment aux articles R.5015-21 (concurrence déloyale), 5.5015-22 (sollicitation de clientèle et dignité de la profession), R.5015-57 (publicité dans les annuaires) et R.5015-58 (vitrines). Mme Catherine Maurain, professeur de droit et Économie pharmaceutique à l’Université Victor-Segalen Bordeaux 2, nous a fourni ces précisions sur la réglementation de la publicité en faveur des officines : qu’elle veuille bien trouver ici, avec notre gratitude, nos remerciements très cordiaux.

Nous remercions vivement les nombreuses personnes que nous avons contactées et qui nous ont très aimablement permis d'enrichir notre documentation. Mentionnons particulièrement : M. Henri Batlle, préparateur en pharmacie, de Perpignan ; M. Edmond Robert, de Castres ; M. Jean-Jacques Dhomps et Mme Dhomps-Planté, pharmaciens, également de Castres ; le Dr. Jean-Dominique Robert, de Toulouse ; Mme Dreyfus, pharmacien, de Chalon-sur-Saône ; M. A. Balssa, de Castres ; M. Yan Bazin, Directeur du patrimoine et du tourisme, de Chalon-sur-Saône ; Anne-Dominique Laurin et Hélène Joannelle, de la Bibliothèque municipale de Chalon-sur-Saône ; M. Gilbert Prieur, de Lux (Saône-et-Loire), ancien assistant et chargé de cours aux Universités de Strasbourg et de Besançon ; M. Jean Delmas, directeur des Archives départementales de l'Aveyron ; M. Jean-Paul Rageot, pharmacien à Agen ; M. J. Lérissé, de Tours ; M. Dominique Dabas, de Versailles, conseiller auprès de la Fédération des Cristalleries.

ABSTRACT

Pressed glass carafes as pharmaceutical advertising

During the second quarter of the XXth century, many French dispensing chemists used to give some presents to their best customers, during the Christmas or New Year period. These gifts encompassed a large variety of items and must be considered as indirect means of advertising, nowadays illegal; among them, pressed glass carafes bearing the name of the pharmacy were rather uncommon. Twelve different carafes from nine different origins are described. Many unanswered questions remain regarding their manufacturing and contents.

Key-words: pharmaceutical advertising, pressed glass carafes.
